

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1789/SG/FIN autorisant M. Aouled Miguil Farah à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier n° 1 .

n° 69-1789/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
17 décembre 1969

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1970

Date du numéro
10 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Aouled Miguil Farah est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier n° 1, faisant partie du titre foncier n° 1002, immatriculé au nom de M. Hassan Assowe Walieh .